



Fondation Internationale pour la Paix,
les Droits de l'Homme et le Développement
(FIPADHD)

Liberté-Dignité-Tolérance

International Foundation for Peace,
Human Rights and Development
(IFPHRD)

Liberty-Dignity-Tolerance

Receipt statement No 006/GDR/F35/BPPS March 03, 2005

Tél : 00237 677 25 67 83 / 96 58 50 32

Email : fipadhp@gmail.com

Po Box : 1222 Bafoussam – Site web : <http://fipadhd.org>



RAPPORT D'ACTIVITE 2021

ENTRE CONTRIBUTION A L'ENRACINEMENT DE LA GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE ET L'APPUI A LA REALISATION DES DROITS DES PERSONNES VULNERABLES POUR LA MISE EN ŒUVRE DES ODD 2030 ET L'AGENDA 2063 DE L'UNION AFRICAINE

Le titre de ce rapport caractérise l'étendue des activités de l'Association internationale Kofi Annan devenue Fondation internationale pour la Paix, les Droits de l'Homme et le Développement. L'organisation est restée fidèle au respect de la légalité et à son rôle et sa responsabilité sociale. L'orientation de ses activités vers les pouvoirs publics et les populations s'inscrit dans le sillage de sa mission : œuvrer à la promotion et la protection des droits de l'homme et la paix en vue de contribuer à la construction d'un Etat de droit durable et soucieux du respect intégral des valeurs humaines. Son champ spatial d'action conforme à sa représentation géographique en Afrique couvre pour cette année le Cameroun, la République centrafricaine et la Tanzanie. Autour des activités dont les buts ont été la satisfaction de l'épanouissement des populations à travers le soutien aux pouvoirs publics et organisations de protection des droits de l'homme, l'Association internationale devenue Fondation , a mis en œuvre des activités qui s'inscrivent dans la logique de ses domaines d'intervention, et regroupées autour de la promotion et la protection des droits de l'homme , des idéaux de paix et des initiatives de développement. Il convient de dire que ces actions partagent un souci commun : la mise en œuvre des ODD 2030 et l'agenda 2063 de l'Union Africaine.

I-LA PROMOTION DE LA GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE

La gouvernance est l'art de gouverner en articulant la gestion des affaires publiques à différentes échelles de territoires, du local au mondial, en régulant les relations au sein de la société et en coordonnant l'intervention des multiples acteurs. La gouvernance démocratique, parce qu'elle signifie l'exercice et le contrôle du pouvoir par tous les acteurs gouvernementaux ou non de la vie politique, donne la primauté au citoyen et permet de réaffirmer le respect du droit international des droits de l'homme. Le parlement est au cœur de l'expression démocratique dans un pays. Il est le reflet de l'aspiration ou de la participation populaire à la construction de la société. Afin d'assumer son rôle, il

Fondation Internationale avec le statut de "Partenaire de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)" sous le nom Association Internationale Kofi Annan

N° CONTRIBUTABLE: MD40512491388H Europe Aid ID : CM-2014-GEV-1508472380 Compte N°03031000054-16 /United Bank for Africa-Cameroon Madagascar : Tel : +261 34 05 571 28. Central African Republic : Tel : +236 72 74 57 31. Gabon : Tel : +241 06 80 10 92. Benin. Tel : +229 95 52 52 18 ; Rwanda. Tel : +250 784 337 842. Côte d'Ivoire. Tel : +225 49 26 38 30 ;

Tunisie : Tel : +216 96 105 742 ; Tanzanie : +255 714 038 405



Fondation Internationale pour la Paix,
les Droits de l'Homme et le Développement
(FIPADHD)

Liberté-Dignité-Tolérance

International Foundation for Peace,
Human Rights and Development
(IFPHRD)

Liberty-Dignity-Tolerance

Receipt statement No 006/GDR/F35/BPPS March 03, 2005

Tél : 00237 677 25 67 83 / 96 58 50 32

Email : fipadhp@gmail.com

Po Box : 1222 Bafoussam – Site web : <http://fipadhd.org>



doit être composé des élus suffisamment édifier au travail parlementaire. Cette efficacité est un élément qui permet aux populations d'avoir confiance aux questions électorales.

A- La contribution à l'efficacité des parlementaires au Cameroun

L'accession au parlement, institution politique dans un pays n'impose pas un niveau d'étude conséquent dans la majorité des pays. On peut y arriver du simple fait de la confiance des populations ou encore par une investiture, selon les pratiques en vigueur au sein de certains partis politiques ou de la société civile. On n'est pas toujours pétri de talent ou de savoir technique pour apprécier les projets de loi, déposer les propositions de lois ou contrôler efficacement l'action gouvernementale. Or les nouvelles élections consacrent l'entrée au parlement de jeunes. C'est dans l'optique de garantir aux populations des députés qui contribuent efficacement au travail parlementaire que l'organisation a mis en œuvre « appui à l'efficacité de l'activité parlementaire au Cameroun ». Pour y parvenir, plusieurs activités ont été menées avec pour objectif : capacité les parlementaires pour un contrôle optimal de l'action gouvernementale et l'accroissement des propositions de lois à l'Assemblée nationale. Les stratégies d'action mises en place sont :

***Atelier de planification stratégique, le 07 octobre 2021.**

15 membres de l'organisation ont pris part à l'atelier de planification du projet en présence des journalistes de la presse privée et des télévisions opérant dans la région de l'Ouest Cameroun et particulièrement dans la ville de Bafoussam. Il s'agissait de définir les tâches de chaque membre impliqué dans le projet, de présenter aux médias les enjeux du projet et sa méthodologie de mise en œuvre. Cet atelier a permis de préparer des correspondances informatives à déposer auprès des autorités administratives et parlementaires dont le ministère de la Justice, le ministère de l'Administration territoriale et l'Assemblée nationale du Cameroun. De même, l'activité a permis de rédiger la demande de déclaration de manifestation publique auprès de la sous-préfecture de Bafoussam 1.

***Conception, développement et production d'outils de communication, 08-28 octobre 2021**

Cette activité a consisté à concevoir des dépliants, des affiches, des T-Shirts et des bannières. Cela implique le choix des images et des messages liés à l'objectif du projet. De plus, le choix de l'imprimerie a été fait afin de produire les outils de communication. L'équipe du projet a dû concevoir des outils de communication pour assurer la visibilité du projet. Notamment, l'affiche du projet, le flyer du projet et le T-shirt du projet. Globalement, ont été programmés après conception : 2000 dépliants, 100 T-Shirts et 1000 affiches, 3 bannières.

Fondation Internationale avec le statut de "Partenaire de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)" sous le nom Association Internationale Kofi Annan

N° CONTRIBUTABLE: MD40512491388H Europe Aid ID : CM-2014-GEV-1508472380 Compte N°03031000054-16 /United Bank for Africa-Cameroon Madagascar : Tel : +261 34 05 571 28. Central African Republic : Tel : +236 72 74 57 31. Gabon : Tel : +241 06 80 10 92. Benin. Tel : +229 95 52 52 18 ; Rwanda. Tel : +250 784 337 842. Côte d'Ivoire. Tel : +225 49 26 38 30 ;

Tunisie : Tel : +216 96 105 742 ; Tanzanie : +255 714 038 405



Fondation Internationale pour la Paix,
les Droits de l'Homme et le Développement
(FIPADHD)

Liberté-Dignité-Tolérance

International Foundation for Peace,
Human Rights and Development
(IFPHRD)

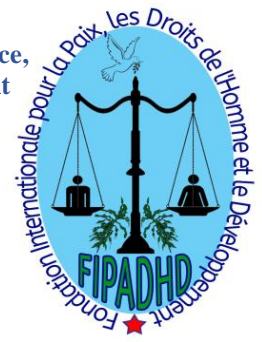
Liberty-Dignity-Tolerance

Receipt statement No 006/GDR/F35/BPPS March 03, 2005

Tél : 00237 677 25 67 83 / 96 58 50 32

Email : fipadhp@gmail.com

Po Box : 1222 Bafoussam – Site web : <http://fipadhd.org>



*** Séminaire de formation des enquêteurs, 15 décembre 2021**

L'autorisation de manifestation publique subordonnée au respect des mesures de barrières liées à la pandémie de COVID-19 a permis d'organiser le 15 décembre 2021, dans la salle de conférence du Mont Saint Jean situé dans l'arrondissement de Bafoussam 1, le séminaire de formation des enquêteurs chargés de collecter les données pour évaluer le niveau de connaissance de la population sur les lois du Cameroun. Les deux consultants recrutés pour l'occasion ont interrogé les 30 participants sur les thèmes suivants : techniques de collecte de données, focus group, rédaction d'un rapport d'enquête, analyse des données, etc. Les deux consultants ont également été invités à participer au séminaire de formation.

*** Enquête sur le niveau de connaissance et d'appropriation des textes législatifs camerounais, 18-28 décembre- 2021**

30 enquêteurs ont été déployés dans les villes de Yaoundé et de Bafoussam, 15 par ville, pour sonder la population sur la perception de la législation camerounaise. Pendant 10 jours dans chacune des villes, les enquêteurs ont été proches de la population locale composée de jeunes, de femmes et d'hommes selon des critères déterminés à l'avance.

***Pré-enquête dans le cadre de l'audit sur les droits de l'homme, 18-28, 2021**

Cette activité a permis de circonscrire les zones du projet ; de réaliser une enquête sur sa pertinence pour les populations.

-Mise en œuvre du séminaire de formation des députés des régions de l'Ouest et du Nord-Ouest sur la rédaction des projets de loi, à Bafoussam.

-Mise en œuvre du séminaire de formation des députés des régions de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Centre sur le contrôle de l'action gouvernementale, à Bafoussam.

-Création et animation de rencontres virtuelles entre les députés et les populations locales des régions de l'Ouest, du Nord-Ouest et du Centre.

-Collecte de données par les enquêteurs de terrain

-Collecte des données par les enquêteurs de terrain

-Rédaction du rapport d'enquête.

Les résultats suivants ont été obtenus :

Fondation Internationale avec le statut de "Partenaire de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)" sous le nom Association Internationale Kofi Annan

N° CONTRIBUTABLE: MD40512491388H Europe Aid ID : CM-2014-GEV-1508472380 Compte N°0303100054-16 /United Bank for Africa-Cameroon Madagascar : Tel : +261 34 05 571 28. Central African Republic : Tel : +236 72 74 57 31. Gabon : Tel : +241 06 80 10 92. Benin. Tel : +229 95 52 52 18 ; Rwanda. Tel : +250 784 337 842. Côte d'Ivoire. Tel : +225 49 26 38 30 ;

Tunisie : Tel : +216 96 105 742 ; Tanzanie : +255 714 038 405



Fondation Internationale pour la Paix,
les Droits de l'Homme et le Développement
(FIPADHD)

Liberté-Dignité-Tolérance

International Foundation for Peace,
Human Rights and Development
(IFPHRD)

Liberty-Dignity-Tolerance

Receipt statement No 006/GDR/F35/BPPS March 03, 2005

Tél : 00237 677 25 67 83 / 96 58 50 32

Email : fipadhp@gmail.com

Po Box : 1222 Bafoussam – Site web : <http://fipadhd.org>



* Sur l'initiative des lois par les députés

D'une part, les parlementaires interrogés ont déclaré exceller davantage dans l'examen et l'adoption des projets de loi que dans la proposition de lois. D'autre part, les autorités chargées de l'application des lois estiment qu'elles ne sont pas souvent consultées et qu'il n'y a pas de franche collaboration entre elles et les parlementaires.

Le grand public, quant à lui, exprime un sentiment d'abandon ou de rejet total. La plupart de nos interlocuteurs disent ici n'avoir affaire aux députés que dans le cadre de leurs activités de campagne. Toutefois, il faut noter que les débriefings parlementaires sont souvent organisés par de nombreux députés dans différentes localités.

D'après les statistiques, le constat général est que les députés ne travaillent pas avec la population pendant leur mandat. Certaines des personnes interrogées sont même irritées lorsqu'on les interroge sur les députés avec les députés. Ils ne se sentent pas concernés au point de devoir suggérer des idées ou quoi que ce soit aux députés. Ce faible niveau de démocratie est imputable à la fois à la population, qui semble se désintéresser de la gestion effectuée par les élus locaux, et à ces élus locaux eux-mêmes, qui pour la plupart ne se rapprochent pas de la population une fois élus ; 95% des personnes interrogées affirment en effet n'avoir jamais été consultées par les députés lorsque des lois sont initiées ou proposées.

Certaines personnes interrogées ont néanmoins exprimé le désir de se rapprocher des députés afin de participer à la construction de l'Etat de droit au Cameroun. Ils affirment avoir fait des suggestions de projets de lois aux députés présents sur les réseaux sociaux et parfois par SMS (short message service). Ainsi, ils se découragent progressivement lorsqu'ils ne voient pas cela mis en œuvre lors des sessions parlementaires car ils disent dans la majorité, n'avoir connaissance d'aucun projet de loi initié par le parlement camerounais.

*Sur la responsabilité

La redevabilité tarde à s'ancrer dans les habitudes des parlementaires en général et du reste de la population en particulier.

Si pour certains enquêtés, les rapports parlementaires ne sont adressés qu'à une cible spécifique de militants du parti qui a investi le parlementaire en question, pour d'autres, leurs doléances ou plaintes ne sont souvent pas prises en compte. Ces derniers souhaiteraient que les rapports soient



Fondation Internationale pour la Paix,
les Droits de l'Homme et le Développement
(FIPADHD)

Liberté-Dignité-Tolérance

International Foundation for Peace,
Human Rights and Development
(IFPHRD)

Liberty-Dignity-Tolerance

Receipt statement No 006/GDR/F35/BPPS March 03, 2005

Tél : 00237 677 25 67 83 / 96 58 50 32

Email : fipadhp@gmail.com

Po Box : 1222 Bafoussam – Site web : <http://fipadhd.org>



ouverts à toutes les couches de la population, quelle que soit leur appartenance politique. Ils souhaitent donc être informés le plus rapidement possible du calendrier de ces rencontres avec leurs parlementaires.

Ils (les personnes interrogées) ajoutent que lorsqu'une échéance électorale est passée, les parlementaires ne sont plus revus jusqu'à l'échéance électorale suivante.

*** Sur le contrôle effectif de l'action gouvernementale**

Le contrôle effectif de l'action gouvernementale semble être exercé de manière constante par les parlementaires. Ces derniers insistent d'ailleurs sur la multitude de mécanismes mis en place et utilisés pour être efficaces à cet égard. Cependant, la majorité de la population a le sentiment d'être mise à l'écart dans le cadre de ces mécanismes. Certaines personnes interrogées disent même ne pas se reconnaître dans les nombreuses initiatives prises par le gouvernement à leur rencontre.

Une bonne efficacité parlementaire au Cameroun passe par la mise en œuvre d'un certain nombre de mesures que nous retenons de nos répondants en termes de recommandations :

- Les parlementaires doivent se faire connaître de la population car c'est la liste du parti qui est votée lors des élections ;
- Ils doivent descendre régulièrement sur le terrain pour échanger avec la population ;

Afin d'inciter la population à participer aux rapports d'activités parlementaires qui sont souvent organisés par les députés et sénateurs, il faut les sensibiliser et les inviter à y participer. Bien plus, les thèmes ne devraient pas être connus à l'avance. Les élus devraient également pratiquer la bonne gouvernance en impliquant la base dans le suivi et l'évaluation des réalisations des microprojets.

-Bénéficiaires de l'action

*50 membres, députés et jeunes sont actifs dans la rédaction de propositions législatives

*100 jeunes des villes de Bafoussam, Yaoundé échangent régulièrement avec les députés sur leurs actions au parlement et dans les communautés locales.

*1 500 femmes

*2000 hommes

-Efficacité et impact de l'action

*43 députés, titulaires et jeunes sont actifs dans l'élaboration des propositions de loi

Fondation Internationale avec le statut de "Partenaire de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)" sous le nom Association Internationale Kofi Annan

N° CONTRIBUTABLE: MD40512491388H Europe Aid ID : CM-2014-GEV-1508472380 Compte N°03031000054-16 /United Bank for Africa-Cameroon Madagascar : Tel : +261 34 05 571 28. Central African Republic : Tel : +236 72 74 57 31. Gabon : Tel : +241 06 80 10 92. Benin. Tel : +229 95 52 52 18 ; Rwanda. Tel : +250 784 337 842. Côte d'Ivoire. Tel : +225 49 26 38 30 ;

Tunisie : Tel : +216 96 105 742 ; Tanzanie : +255 714 038 405

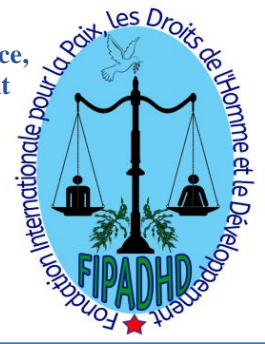


Fondation Internationale pour la Paix,
les Droits de l'Homme et le Développement
(FIPADHD)

Liberté-Dignité-Tolérance

International Foundation for Peace,
Human Rights and Development
(IFPHRD)

Liberty-Dignity-Tolerance



Receipt statement No 006/GDR/F35/BPPS March 03, 2005

Tél : 00237 677 25 67 83 / 96 58 50 32

Email : fipadhp@gmail.com

Po Box : 1222 Bafoussam – Site web : <http://fipadhd.org>

*40 députés, titulaires, suppléants et jeunes sont impliqués dans l'exercice de responsabilité par le biais de rapports parlementaires réguliers.

*85 jeunes des villes de Bafoussam, Yaoundé échangent régulièrement avec les députés sur leurs actions au parlement et dans les communautés locales.

Quelques images issues des activités :



B- L'observation internationale des élections en République Centrafricaine

Dans le cadre de l'exercice de ses activités en République centrafricaine, la FIPADHD anciennement Association internationale Kofi Annan a apporté sa contribution à la stabilité démocratique de ce pays. Il convient de dire que l'organisation exerce en RCA depuis le 17 août 2015 suivant autorisation administrative officielle. Elle a déployé ses observateurs lors des élections législatives et présidentielles entamée le 27 décembre 2020 et achevées en 2021 mais marquées par des offensives militaires dans l'ensemble du pays. Il convient de dire que Le scrutin a enregistré dix-sept (17) candidats à la présidentielle, dont une femme, et 1.507 candidats aux législatives, dont environ 15% de femmes. A l'issue du vote, le Président sortant, Faustin-Archange TOUADERA été proclamé réélu, dès le premier tour de la présidentielle, avec un taux de 53,16 % des voix. Il était suivi de Messieurs Anicet Georges DOLOGUELE (21,69% des voix) et Martin ZIGUELE (7,54%). S'agissant des législatives, 22 sièges se sont

Fondation Internationale avec le statut de "Partenaire de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)" sous le nom Association Internationale Kofi Annan

N° CONTRIBUTABLE: MD40512491388H Europe Aid ID : CM-2014-GEV-1508472380 Compte N°0303100054-16 /United Bank for Africa-Cameroon Madagascar : Tel : +261 34 05 571 28. Central African Republic : Tel : +236 72 74 57 31. Gabon : Tel : +241 06 80 10 92. Benin. Tel : +229 95 52 52 18 ; Rwanda. Tel : +250 784 337 842. Côte d'Ivoire. Tel : +225 49 26 38 30 ; Tunisie : Tel : +216 96 105 742 ; Tanzanie : +255 714 038 405



Fondation Internationale pour la Paix,
les Droits de l'Homme et le Développement
(FIPADHD)

Liberté-Dignité-Tolérance

International Foundation for Peace,
Human Rights and Development
(IFPHRD)

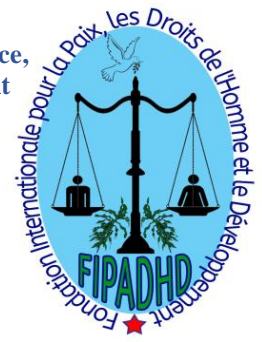
Liberty-Dignity-Tolerance

Receipt statement No 006/GDR/F35/BPPS March 03, 2005

Tél : 00237 677 25 67 83 / 96 58 50 32

Email : fipadhp@gmail.com

Po Box : 1222 Bafoussam – Site web : <http://fipadhd.org>



vu attribués dès le premier tour tandis qu'un second tour était prévu dans 49 circonscriptions. Il faut relever que le taux de participation aux élections du 27 décembre 2020 s'élevait, à peine, à 35,25 % des électeurs.

Le jour du vote pour les premiers tours de la présidentielle et des législatives, les opérations dans nombreuses localités ont été perturbées ou empêchées par les attaques des groupes armés du CPC. En revanche, le vote s'est tenu, à Bangui et dans certaines zones, dans le calme. L'on y a constaté une certaine affluence des électeurs, malgré le retard généralisé accusé pour le début des opérations. Si 20 677 votes se sont faits par dérogations, 69,19% d'entre eux ont été annulé par Cour constitutionnelle. Celle-ci a invalidé les résultats dans les circonscriptions où le vote s'est tenu dans des circonstances entachant la crédibilité des opérations. Elle a toutefois rejeté plusieurs requêtes pour défaut de preuves avant de redresser les résultats. Un second tour des législatives devait s'est tenu le 7 février 2021.

Au regard de ces résultats définitifs, l'on peut relever que les législatives du 27 décembre 2020 ainsi que celles du 14 mars 2021 n'ont permis de pourvoir que 90 des 140 sièges que comptent l'Assemblée nationale centrafricaine ; soit 64% des sièges. Les allocations nominales de siège par partis faisaient état de 26% de sièges attribués au parti au pouvoir tandis que les candidats indépendants enregistraient 22 % des sièges. Le reste des députés (environ 53%) appartenaient à une multitude de partis d'opposition, dont le MLPC et le KNK (8% chacun), l'URCA, le RDC et le MOUNI (6% respectivement), le PATRIE (3%), le MDD, le PGD et le RDD (2% chacun), le CDE, l'ITA, le KPDS, le MDREC (le MKMKS, le PAD, l'UNADER, l'UNDP et l'ADP (1% respectivement).

Recommandations :

A l'Autorité Nationale des Elections (ANE) :

- Continuer le renforcement des capacités opérationnelles du personnel électoral en mettant un accent sur l'appréciation des bulletins nuls ;
- Assurer l'audit des dépenses électorales dans la perspective d'une gestion financière efficiente des futures échéances électorales.

Au gouvernement de la République Centrafricaine (RCA)

- Prendre toute action visant à créer un climat favorable à un dialogue serein et inclusif entre acteurs politiques centrafricains;
- Respecter et faire respecter par tous les droits de la personne humaine en tout temps, y compris pendant et après les hostilités armées sur le terrain ;

Fondation Internationale avec le statut de "Partenaire de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)" sous le nom Association Internationale Kofi Annan

N° CONTRIBUTABLE: MD40512491388H Europe Aid ID : CM-2014-GEV-1508472380 Compte N°03031000054-16 /United Bank for Africa-Cameroon Madagascar : Tel : +261 34 05 571 28. Central African Republic : Tel : +236 72 74 57 31. Gabon : Tel : +241 06 80 10 92. Benin. Tel : +229 95 52 52 18 ; Rwanda. Tel : +250 784 337 842. Côte d'Ivoire. Tel : +225 49 26 38 30 ; Tunisie : Tel : +216 96 105 742 ; Tanzanie : +255 714 038 405

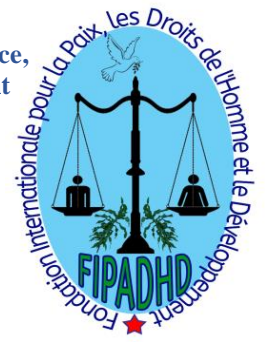


Fondation Internationale pour la Paix,
les Droits de l'Homme et le Développement
(FIPADHD)

Liberté-Dignité-Tolérance

International Foundation for Peace,
Human Rights and Development
(IFPHRD)

Liberty-Dignity-Tolerance



Receipt statement No 006/GDR/F35/BPPS March 03, 2005

Tél : 00237 677 25 67 83 / 96 58 50 32

Email : fipadhp@gmail.com

Po Box : 1222 Bafoussam – Site web : <http://fipadhd.org>

- Assurer une enquête impartiale et/ou inclusive sur toutes les allégations d'atteintes aux droits de l'homme et d'exactions commises par tous les acteurs armés sur le terrain.

Aux partis politiques

- Privilégier les voies légales de contestation des résultats afin de garantir la paix sociale ;
- Sensibiliser leurs militants ou sympathisants sur la tolérance politique à l'occasion des campagnes électorales et le respect de l'intégrité du choix des électeurs ;

A la société civile et aux citoyens

- Poursuivre la sensibilisation et l'éducation civique électorale des populations afin d'assurer leur pleine participation au processus électoral ;
- Poursuivre le monitoring des opérations post électorales ou électorales à venir ;

Aux partenaires techniques et financiers du processus électoral

- Continuer à appuyer le Gouvernement dans la sécurisation du pays afin de créer un cadre favorable au respect des droits et de la quiétude des populations centrafricaines ;
- Continuer à apporter un appui technique, financier et logistique indispensable à l'organisation des prochaines étapes du processus électoral.

Quelques images :



Fondation Internationale avec le statut de "Partenaire de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)" sous le nom Association Internationale Kofi Annan

N° CONTRIBUTABLE: MD40512491388H Europe Aid ID : CM-2014-GEV-1508472380 Compte N°03031000054-16 /United Bank for Africa-Cameroon Madagascar : Tel : +261 34 05 571 28. Central African Republic : Tel : +236 72 74 57 31. Gabon : Tel : +241 06 80 10 92. Benin. Tel : +229 95 52 52 18 ; Rwanda. Tel : +250 784 337 842. Côte d'Ivoire. Tel : +225 49 26 38 30 ; Tunisie : Tel : +216 96 105 742 ; Tanzanie : +255 714 038 405



Fondation Internationale pour la Paix,
les Droits de l'Homme et le Développement
(FIPADHD)

Liberté-Dignité-Tolérance

International Foundation for Peace,
Human Rights and Development
(IFPHRD)

Liberty-Dignity-Tolerance

Receipt statement No 006/GDR/F35/BPPS March 03, 2005

Tél : 00237 677 25 67 83 / 96 58 50 32

Email : fipadhp@gmail.com

Po Box : 1222 Bafoussam – Site web : <http://fipadhd.org>



II- LA PROTECTION DES DROITS DES PERSONNES VULNERABLES

Il s'agit d'un champ d'action qui relève de la division de la protection de la Fondation, ancienne Association Internationale Kofi Annan. Il faut mettre l'accent sur deux activités phares.

A- Le soutien à la réalisation des droits des personnes déplacées internes dans la région de l'Ouest du Cameroun

On entend par « Personnes déplacées » : les personnes ou groupes de personnes ayant été forcées ou obligées de fuir ou de quitter leurs habitations ou lieux habituels de résidence, en particulier après, ou afin d'éviter les effets des conflits armés, des situations de violence généralisée, des violations des droits de l'homme et/ou des catastrophes naturelles ou provoquées par l'homme, et qui n'ont pas traversé une frontière d'État internationalement reconnue ; tandis que le « Déplacement interne » est le mouvement, l'évacuation ou la réinstallation involontaires ou forcés des personnes ou groupes de personnes à l'intérieur des frontières internationalement reconnues d'un État. La crise dans les régions anglophones du Cameroun qui s'étend d'ailleurs dans la région de l'Ouest du Cameroun a comme conséquence la montée fulgurante du phénomène des déplacements internes. Face à cela, l'organisation a mis en œuvre une action en vue de préserver les droits de ces derniers dans la région de l'Ouest. L'enquête en vue d'établir l'état des lieux sur les droits des personnes déplacées internes dans la région de l'Ouest a permis d'obtenir les résultats suivants:

A- Sur la situation des droits civils et économiques des personnes déplacées internes

1- Les droits civils

- Une récurrence des cas de viols et d'attentats à la pudeur sur des mineurs déplacés dans la région de MENOUA
- Perte de vies humaines, notamment de femmes atteintes de balles dans les villages proches du Nord-Ouest de MENOUA.
- Perte en vie humaine par calcination d'une personne déplacée interne dans la ville de Tonga
- Multiples cas d'agression physique à l'égard des personnes déplacées internes dans la ville de Tonga
- Traitement inhumain et dégradant de citoyens lié au non-respect des jours interdits dans les zones proches du Nord-Ouest, notamment dans la région de MENOUA

Fondation Internationale avec le statut de "Partenaire de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)" sous le nom Association Internationale Kofi Annan

N° CONTRIBUTABLE: MD40512491388H Europe Aid ID : CM-2014-GEV-1508472380 Compte N°03031000054-16 /United Bank for Africa-Cameroon Madagascar : Tel : +261 34 05 571 28. Central African Republic : Tel : +236 72 74 57 31. Gabon : Tel : +241 06 80 10 92. Benin. Tel : +229 95 52 52 18 ; Rwanda. Tel : +250 784 337 842.Côte d'Ivoire. Tel : +225 49 26 38 30 ; Tunisie : Tel : +216 96 105 742 ; Tanzanie : +255 714 038 405



Fondation Internationale pour la Paix,
les Droits de l'Homme et le Développement
(FIPADHD)

Liberté-Dignité-Tolérance

International Foundation for Peace,
Human Rights and Development
(IFPHRD)

Liberty-Dignity-Tolerance



Receipt statement No 006/GDR/F35/BPPS March 03, 2005

Tél : 00237 677 25 67 83 / 96 58 50 32

Email : fipadhp@gmail.com

Po Box : 1222 Bafoussam – Site web : <http://fipadhd.org>

- Traitement inhumain des personnes âgées dans la région de Fontem parce qu'elles appartiennent à la zone francophone.
- Recrudescence des abus sexuels sur les filles ou femmes déplacées internes
- Mauvaises conditions de vie et d'hygiène des personnes déplacées internes (Défécation dans les brousses)
- Présomption de culpabilité basée sur la langue anglaise
- Restriction de la liberté d'association pour les personnes déplacées.
- Discrimination à l'égard des albinos et des jumeaux qui sont souvent traités comme des sorcières.
- Difficulté à réaliser le droit à l'alimentation en raison d'une mauvaise nutrition.
 - Stigmatisation des personnes déplacées internes dans la région de l'Ouest par l'appellation "Bamendos"
- Difficulté à réaliser le droit à l'éducation en raison du coût élevé de la scolarisation des personnes déplacées.
- Difficulté à réaliser le droit à l'eau en raison de la mauvaise qualité de l'eau.
- Discrimination à l'encontre des personnes handicapées par le biais d'abus verbaux dus au handicap.
- Traitement inégalitaire entre populations des lieux d'accueils et Personnes déplacées internes

2-Droits économiques

- Difficulté de logement et d'acquisition des terres cultivables par l'augmentation exponentielle des prix
- Extorsion des droits de propriété par la vente illégale de terrains.
- Déprivation des droits de propriété des femmes
- Difficulté d'intégration professionnelle due à la corruption, à la discrimination
- Incendie des maisons des familles dont l'un des membres est un homme en uniforme dans les zones frontalières à la région de l'Ouest

B- Sur les obstacles à la jouissance des droits civils et économiques des personnes déplacées internes

- Difficulté d'intégration des personnes déplacées dans certains départements en raison du refus de participer aux projets de développement local
- Réalisation d'activités contraires à la loi comme le vol, la prostitution
- Non-respect des traditions, coutumes et usages locaux des communautés d'accueils
- Difficulté d'autonomisation économique et juridique

Recommandations :

- Organiser des campagnes de sensibilisation sur l'influence des réseaux sociaux dans la vie quotidienne et l'éducation des déplacés internes, ainsi que sur l'importance de leur participation à la réalisation des projets avec les comités de développement par leur contribution personnelle, car on ne peut pas tout attendre de l'Etat ;
- Mener des campagnes d'accompagnement et de soutien aux personnes défavorisées, aux personnes âgées, aux handicapés et aux enfants vulnérables ;

Fondation Internationale avec le statut de "Partenaire de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)" sous le nom Association Internationale Kofi Annan

N° CONTRIBUTABLE: MD40512491388H Europe Aid ID : CM-2014-GEV-1508472380 Compte N°0303100054-16 /United Bank for Africa-Cameroon Madagascar : Tel : +261 34 05 571 28. Central African Republic : Tel : +236 72 74 57 31. Gabon : Tel : +241 06 80 10 92. Benin. Tel : +229 95 52 52 18 ; Rwanda. Tel : +250 784 337 842.Côte d'Ivoire. Tel : +225 49 26 38 30 ; Tunisie : Tel : +216 96 105 742 ; Tanzanie : +255 714 038 405

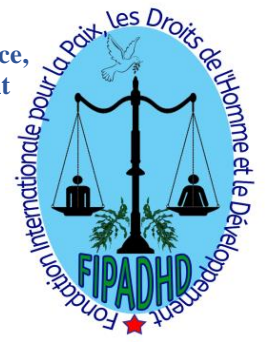


Fondation Internationale pour la Paix,
les Droits de l'Homme et le Développement
(FIPADHD)

Liberté-Dignité-Tolérance

International Foundation for Peace,
Human Rights and Development
(IFPHRD)

Liberty-Dignity-Tolerance



Receipt statement No 006/GDR/F35/BPPS March 03, 2005

Tél : 00237 677 25 67 83 / 96 58 50 32

Email : fipadhp@gmail.com

Po Box : 1222 Bafoussam – Site web : <http://fipadhd.org>

- Trouver les moyens d'intégrer les déplacés internes sur le marché du travail et d'améliorer leurs conditions de travail ;
- Aider les déplacés internes en leur fournissant des produits de première nécessité et des fournitures scolaires ;
- Trouver les moyens d'intégrer les personnes déplacées sur le marché du travail et d'améliorer leurs conditions de travail ;
- Soutenir le respect des droits des personnes déplacées internes dans les communautés d'accueils

Pour davantage soutenir le respect de ces droits, les initiatives suivantes ont été mises en œuvre.

1- La campagne régionale de sensibilisation au sein des communautés des personnes déplacées internes dans la région de l'Ouest.

La sensibilisation au sein des communautés des personnes déplacées internes a été l'une des activités phares de la seconde phase du projet. Il s'est agi d'éduquer ces personnes sur l'étendue de leurs droits et obligations au sein des communautés d'accueils. Un accent particulier est porté à chaque descente sur le droit au travail, le droit à l'emploi, la protection de l'environnement, la participation au développement de leurs communautés d'installation, le droit à l'identité juridique par l'établissement des actes de naissance, l'entrepreneuriat. Du 1^{er} novembre 2021 au 28 février 2022, l'équipe du projet a conduit 60 agents de sensibilisation dans les 8 départements que compte la région de l'Ouest Cameroun. Par département, 7 ou 8 agents de sensibilisation ont effectués la campagne de sensibilisation sur le terrain. Les départements du Noun, du Haut-Nkam, des Bamoutos, et de la Menoua ont bénéficiés chacun de 8 agents de sensibilisation alors que ceux du Haut-Plateaux, du Ndé, du Koung-Khi et de la Mifi ont bénéficiés chacun de 7 agents de sensibilisation. Le choix des sujets lors de la campagne de sensibilisation a pour but de favoriser l'intégration des personnes déplacées internes dans les différentes communautés d'accueils dans la région de l'Ouest. L'équipe du projet a fait usage aussi des lieux de grands rassemblements suscités par la Coupe d'Afrique des Nations de Football organisée au Cameroun, du 09 janvier au 06 février 2022, dans les différents départements de la région de l'Ouest Cameroun. La mobilisation sur le terrain a permis d'atteindre directement environ 5000 personnes déplacées internes sur les 8420 que regorge la région de l'Ouest Cameroun au moment du projet. Elle a été facilitée par les posters du projet préalablement posés dans des endroits à forte fréquentation.

Fondation Internationale avec le statut de "Partenaire de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)" sous le nom Association Internationale Kofi Annan

N° CONTRIBUTABLE: MD40512491388H Europe Aid ID : CM-2014-GEV-1508472380 Compte N°03031000054-16 /United Bank for Africa-Cameroon Madagascar : Tel : +261 34 05 571 28. Central African Republic : Tel : +236 72 74 57 31. Gabon : Tel : +241 06 80 10 92. Benin. Tel : +229 95 52 52 18 ; Rwanda. Tel : +250 784 337 842. Côte d'Ivoire. Tel : +225 49 26 38 30 ;

Tunisie : Tel : +216 96 105 742 ; Tanzanie : +255 714 038 405



Fondation Internationale pour la Paix,
les Droits de l'Homme et le Développement
(FIPADHD)

Liberté-Dignité-Tolérance

International Foundation for Peace,
Human Rights and Development
(IFPHRD)

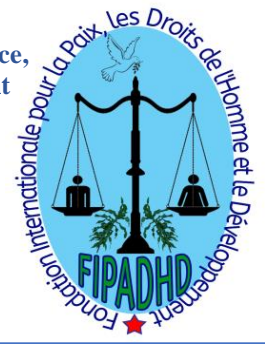
Liberty-Dignity-Tolerance

Receipt statement No 006/GDR/F35/BPPS March 03, 2005

Tél : 00237 677 25 67 83 / 96 58 50 32

Email : fipadhp@gmail.com

Po Box : 1222 Bafoussam – Site web : <http://fipadhd.org>



Fondation Internationale avec le statut de "Partenaire de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)" sous le nom Association Internationale Kofi Annan

N° CONTRIBUTABLE: MD40512491388H Europe Aid ID : CM-2014-GEV-1508472380 Compte N°0303100054-16 /United Bank for Africa-Cameroon Madagascar : Tel : +261 34 05 571 28. Central African Republic : Tel : +236 72 74 57 31. Gabon : Tel : +241 06 80 10 92. Benin. Tel : +229 95 52 52 18 ; Rwanda. Tel : +250 784 337 842. Côte d'Ivoire. Tel : +225 49 26 38 30 ;

Tunisie : Tel : +216 96 105 742 ; Tanzanie : +255 714 038 405



Fondation Internationale pour la Paix,
les Droits de l'Homme et le Développement
(FIPADHD)

Liberté-Dignité-Tolérance

International Foundation for Peace,
Human Rights and Development
(IFPHRD)

Liberty-Dignity-Tolerance

Receipt statement No 006/GDR/F35/BPPS March 03, 2005

Tél : 00237 677 25 67 83 / 96 58 50 32

Email : fipadhp@gmail.com

Po Box : 1222 Bafoussam – Site web : <http://fipadhd.org>



2-Formation des formateurs sur l'assistance psychosociale et les conseils en matière d'emploi aux personnes déplacées internes

La Salle de conférence de l'immeuble dit « Chef Bamendjou » a abrité un atelier de formation des formateurs l'assistance psychosociale et les conseils en matière d'emploi aux personnes déplacées internes vivant dans la région de l'Ouest Cameroun. Il s'est agi pendant une journée de donner des rudiments intellectuels nécessaires à 40 participants issus des 8 départements de l'Ouest, afin de leur permettre de fournir des conseils psychosociale et en matière d'emploi aux personnes déplacées internes des différentes communautés d'accueils de la région de l'Ouest Cameroun. Les modules de formation ont portés sur les sujets suivants : Comment lutter contre le stress ? Diagnostic d'un état de dépression ; Vivre avec son entourage ; mettre en valeur son potentiel pour acquérir ou exercer un métier.



Fondation Internationale avec le statut de "Partenaire de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)" sous le nom Association Internationale Kofi Annan

N° CONTRIBUTABLE: MD40512491388H Europe Aid ID : CM-2014-GEV-1508472380 Compte N°0303100054-16 /United Bank for Africa-Cameroon Madagascar : Tel : +261 34 05 571 28. Central African Republic : Tel : +236 72 74 57 31. Gabon : Tel : +241 06 80 10 92. Benin. Tel : +229 95 52 52 18 ; Rwanda. Tel : +250 784 337 842.Côte d'Ivoire. Tel : +225 49 26 38 30 ;

Tunisie : Tel : +216 96 105 742 ; Tanzanie : +255 714 038 405



Fondation Internationale pour la Paix,
les Droits de l'Homme et le Développement
(FIPADHD)

Liberté-Dignité-Tolérance

International Foundation for Peace,
Human Rights and Development
(IFPHRD)

Liberty-Dignity-Tolerance

Receipt statement No 006/GDR/F35/BPPS March 03, 2005

Tél : 00237 677 25 67 83 / 96 58 50 32

Email : fipadhp@gmail.com

Po Box : 1222 Bafoussam – Site web : <http://fipadhd.org>



3-La création de cadre de concertations permanentes entre les comités de personnes déplacées internes et les responsables locaux

Les cadres de concertations sont des rencontres avec les autorités locales pour des échanges en vue de trouver des solutions aux problèmes que rencontrent les personnes déplacées internes dans les 08 départements de la région de l'Ouest Cameroun. Pendant cette phase du projet, 04 rencontres de concertations ont eu lieu dans les départements de la Mifi, Menoua, Noun et Bamboutos. La stratégie a consisté à prendre en compte les violations des droits des personnes déplacées internes dans le rapport sur les droits des personnes déplacées internes dans la région de l'Ouest. Les sujets suivants ont été débattus : le logement, l'emploi, la sécurité, le vivre ensemble dans les communautés d'accueils, les propos haineux à l'égard des personnes déplacées internes.

B- L'assistance juridique et judiciaire d'un requérant indigent devant la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, Arusha-Tanzanie.

Cette activité entamée depuis 2020 s'est poursuivie en 2021. En raison de sa continuité, il est indiqué de ne point en faire état dans ce rapport. Il faut dire que cette activité est menée par la représentation de l'Association internationale Kofi Annan devenue Fondation Internationale pour la Paix, les Droits de l'Homme et le Développement basée en Tanzanie.

Fondation Internationale avec le statut de "Partenaire de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF)" sous le nom Association Internationale Kofi Annan

N° CONTRIBUTABLE: MD40512491388H Europe Aid ID : CM-2014-GEV-1508472380 Compte N°0303100054-16 /United Bank for Africa-Cameroon Madagascar : Tel : +261 34 05 571 28. Central African Republic : Tel : +236 72 74 57 31. Gabon : Tel : +241 06 80 10 92. Benin. Tel : +229 95 52 52 18 ; Rwanda. Tel : +250 784 337 842.Côte d'Ivoire. Tel : +225 49 26 38 30 ; Tunisie : Tel : +216 96 105 742 ; Tanzanie : +255 714 038 405



Fondation Internationale pour la Paix,
les Droits de l'Homme et le Développement
(FIPADHD)

Liberté-Dignité-Tolérance

International Foundation for Peace,
Human Rights and Development
(IFPHRD)

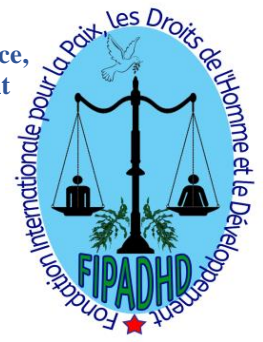
Liberty-Dignity-Tolerance

Receipt statement No 006/GDR/F35/BPPS March 03, 2005

Tél : 00237 677 25 67 83 / 96 58 50 32

Email : fipadhp@gmail.com

Po Box : 1222 Bafoussam – Site web : <http://fipadhd.org>



III- Activités transversales

- Participation à la conférence internationale sur la mise en œuvre et l'impact des décisions de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, Dar-Es-Salaam, Tanzanie, du 1^{er} au 3 novembre 2021
- Participation à l'atelier organisé par Mothers of Grace Tanzania sur la formation aux droits de l'homme des femmes et des enfants et l'organisation, Arusha, 9/04/2021.
- Participation à l'atelier de validation du plan d'action stratégique 2021-2025 de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, Arusha, 23/03/2021.
- Participation au séminaire de formation des conseils devant la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples, 04 août 2021, Arusha, Tanzanie.
- Participation au lancement du rapport annuel sur les droits de l'homme en Tanzanie, 28 juillet 2021
- Participation à l'atelier sur "L'agenda des femmes pour la paix et la sécurité à travers le prisme des jeunes femmes bâtisseuses de paix", organisé par l'Union Africaine, en ligne, 16 juillet 2021
- Participation à l'E-talk sur les femmes qui façonnent la paix et les processus politiques au niveau local/communautaire - 6 juillet 2021, programme genre, paix et sécurité, Union Africaine.
- Encadrement des travaux de stage de trois étudiants du cycle master 2 en droits de l'homme de l'Université de Dschang.
- Obtention du statut consultatif spécial auprès de l'ECOSSOC-ONU.

Il convient de remercier nos partenaires pour l'accompagnement à la réalisation de nos activités. Il s'agit de : l'ambassade des Etats-Unis au Cameroun, la Fondation nationale pour la démocratie (NED), l'Union Africaine à travers la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples. De même, nos encouragements au personnel dévoué à la cause des droits de l'homme, la paix et le développement, qui au quotidien, s'active pour l'atteinte des objectifs assignés de l'organisation.

Le rapport financier 2021 figure dans un document distinct.

Le 31 décembre 2021.

Le Président Général

(é) Pr Serges Frédéric MBOUMEGNE DZESSEU.